Agrégation n°: P305034 - **ANNEXE AU JOURNAL** Dimanche
BULLETIN OFFICIEL

Bistum Lüttich
Diocèse de Liège

ÉGLISE de LIÈGE

101ème année • n°4 • Juillet-Août • Juli-August 2023



Photo: © AdobeStock

Mot de l'Évêque

Le temps de décrocher

Wort des Bischofs

Zeit zur Entspannung

Le temps de décrocher

Chers Frères et Sœurs,

En ce début de vacances, nous sommes heureux de décrocher quelque peu par rapport à notre travail et de nous relaxer en voyageant et en nous dépaysant.


©Freepik

Le diocèse aussi a bien mérité de s'arrêter un peu, après la reprise des activités pastorales freinées par le covid et avec les nouvelles structures mises en place. Je pense en particulier aux nouvelles personnes nommées à la tête des vicariats. Ainsi sr Marie de Lovinfosse, auteure d'un doctorat sur la pédagogie de la visite de Dieu, dans l'évangile selon saint Luc, est nommée déléguée épiscopale pour le service des jeunes (SDJ), le Service des familles et des couples (SDCF), le Service des vocations et celui des pèlerinages. Cela formera le vicariat « Chemins de mission ». Le vicariat pour les formations chrétiennes sera dirigé par l'abbé Yves Keuméni, qui a rédigé un doctorat sur « Prophètes et rois en Israël : deux pouvoir, un seul trône (1 Rois 16-22) ». Il était déjà responsable du service des formations chrétiennes dans notre diocèse depuis trois ans. Le vicariat pour la santé sera dirigé par le P. Philippe Cochinaux, dominicain, engagé dans la pastorale hospitalière, ayant achevé plusieurs mandats de supérieur provincial de Belgique et des Pays-Bas. Il a travaillé, pour son doctorat en théologie sur John Hick, les questions du mal, de la présence de Dieu, de l'éthique, du corps et de la souffrance. Enfin, un vicariat pour la synodalité a été créé afin de promouvoir cette dimension dans notre diocèse ; il a été confié au professeur Henri Derroitte, qui s'est spécialisé dans cette matière à l'UCLouvain, a dirigé le processus synodal dans notre diocèse et sera aussi modérateur du Conseil pastoral.

Celui-ci doit voir le jour en septembre prochain. Il contribuera à réfléchir au questions de fond de notre Église et de son engagement dans la société. Il stimulera la mise en œuvre de pistes d'action prévues par l'assemblée synodale du lundi de Pentecôte

2022, telles que le passage de l'institution à la communauté, le développement de petites cellules de prière ou de groupes bibliques, la visite aux malades et aux personnes âgées. Cela entraîne une demande de formation, qu'elle soit de type biblique ou d'animation de groupe.

Merci à tous ceux qui ont promu ces initiatives et en sont déjà des acteurs.

Merci aussi à tous ceux qui ont collaboré au soutien du diocèse de Nyundo, victime d'inondations, par leur don à la collecte du jour de l'Ascension. Ce diocèse a été parrainé par celui de Liège à sa naissance en 1952, grâce à l'amitié qui liait notre évêque Louis-Joseph Kerkhofs avec Mgr Aloys Bigirumwami, premier évêque de Nyundo, comme nous l'explique Marcel Villers dans son article sur la réception de l'encyclique *Fidei Donum* au diocèse de Liège (www.evechedeliege.be/wp-content/uploads/2021/11/fideidonum-texte-ucl.pdf). Les terribles inondations qui ont frappé le Rwanda et l'est du Congo le 4 mai 2023 ont entrainé la mort de 130 personnes au Rwanda et provoqué de nombreux dégâts dans la région. Elles ont détruit le Centre pastoral du diocèse, le Petit Séminaire, l'école des filles, l'école primaire et de nombreuses maisons. Le diocèse de Liège a reçu un appel au secours de Mgr Anaclet Mwumvaneza, évêque de Nyundo, qui nous remercie pour notre soutien (via l'ASBL Evêché de Liège : BE93 3631 4768 5267).

Mettons ces initiatives sous le signe de Marie, mère de l'Église : nous la fêterons à l'Assomption ! Ce sera l'occasion de festivités dans la joie à Liège, à Banneux et ailleurs. Ensuite, nous reprendrons le pèlerinage liégeois à Lourdes ! Ce sera une joie pour ceux qui pourront y participer, en particulier les malades ! J'y serai et je prierai pour tout le diocèse avec les pèlerins rassemblés.

Profitez de l'été pour retrouver un bon contact avec la nature et avec votre corps ! Préparez-vous déjà au « mois de la création », en septembre prochain ! Profitez de cet été pour déployer votre amitié envers les pauvres et ceux qui en ont le plus besoin ! Profitez de cet été pour vous développer spirituellement et accueillir l'Esprit de Dieu en vous ! Priez pour la paix en Ukraine et au Soudan!

† Jean-Pierre Delville,
votre évêque

Zeit zur Entspannung

Liebe Brüder und Schwestern,

Zu Beginn der Ferien freuen wir uns, ein wenig von der Arbeit abzuschalten und uns auf Reisen und in anderen Ländern zu entspannen.



Auch die Diözese hat sich eine kleine Auszeit verdient, nachdem die durch das Covid gebremste pastorale Tätigkeit wiederaufgenommen wurde, mit den neu geschaffenen Strukturen. Ich denke dabei vor allem an die neuen Personen, die an die Spitze der Vikariate berufen wurden. So ist Schwester Marie de Lovinfosse, Autorin einer Doktorarbeit über die Pädagogik des Besuchs Gottes im Evangelium nach Lukas, zur bischöflichen Delegierten für den Jugenddienst (SDJ), den Dienst für Familien und Ehepaare (SDCF), den Dienst für Berufungen und den Dienst für Pilgerreisen ernannt worden. Dies wird das Vikariat "Wege der Mission" bilden. Das Vikariat für christliche Bildung wird von Abbé Yves Keumeni geleitet, der über "Propheten und Könige in Israel: Zwei Mächte, ein Thron (1. Könige 16-22)" promoviert hat. Er war bereits seit drei Jahren für den christlichen Ausbildungsdienst in unserer Diözese verantwortlich. Das Vikariat für das Gesundheitswesen wird von Bruder Philippe Cochinaux geleitet, einem Dominikaner, der sich in der Krankenhauspastoral engagiert und mehrere Amtszeiten als Provinzialoberer von Belgien und den Niederlanden abgeschlossen hat. In seiner theologischen Doktorarbeit über John Hick beschäftigte er sich mit Fragen über das Böse, der Gegenwart Gottes, der Ethik, des Körpers und des Leidens. Schließlich wurde ein Vikariat für Synodalität eingerichtet, um diese Dimension in unserer Diözese zu fördern; es wurde Professor Henri Derroitte anvertraut, der sich an der UCL Neu-Löwen auf dieses Thema spezialisiert hat, den synodalen Prozess in unserer Diözese geleitet hat und auch Moderator des Pastoralrates sein wird.

Dieser soll im September nächsten Jahres gegründet werden. Er wird dazu beitragen, über die grundlegenden Fragen unserer Kirche und ihres Engagements in der Gesellschaft nachzudenken. Er

wird die Umsetzung von Handlungsansätzen anregen, die von der Synodenversammlung am Pfingstmontag 2022 verkündet wurden, wie der Übergang von der Institution zur Gemeinschaft, die Entwicklung von kleinen Gebetszellen oder Bibelgruppen, der Besuch von Kranken und älteren Menschen. Dies führt zu einer Nachfrage nach Ausbildung, sei es im Bereich der Bibel oder der Gruppenleitung.

Vielen Dank an alle, die diese Initiativen gefördert haben und bereits aktiv daran beteiligt sind.

Vielen Dank auch an alle, die durch ihre Spende bei der Kollekte am Himmelfahrtstag die von Überschwemmungen betroffene Diözese Nyundo unterstützt haben. Diese Diözese wurde bei ihrer Entstehung 1952 von der Diözese Lüttich unterstützt, dank der Freundschaft, die unseren Bischof Louis-Joseph Kerkhofs mit Bischof Aloys Bigirumwami, dem ersten Bischof von Nyundo, verband, wie uns Marcel Villers in seinem Artikel über die Rezeption der Enzyklika Fidei Donum in der Diözese Lüttich erklärt (siehe www.evechedeliege.be/wp-content/uploads/2021/11/fidei-donum-texte-ucl.pdf). Die schrecklichen Überschwemmungen, die Ruanda und den Ostkongo am 4. Mai 2023 heimsuchten, forderten 130 Menschenleben in Ruanda und verursachten zahlreiche Schäden in der Region. Sie zerstörten das Pastoralzentrum der Diözese, das Kleine Seminar, die Mädchenschule, die Grundschule und zahlreiche Häuser. Die Diözese Lüttich hat einen Hilferuf von Anaclet Mwumvaneza, Bischof von Nyundo, erhalten, der uns für unsere Unterstützung dankt (über die ASBL Evêché de Liège: BE93 3631 4768 5267).

Stellen wir diese Initiativen unter das Zeichen von Maria, der Mutter der Kirche: Wir werden sie an Mariä Himmelfahrt feiern! Das wird Anlass für fröhliche Feiern in Lüttich, Banneux und anderswo sein. Danach werden wir die Lütticher Pilgerreise nach Lourdes wieder aufnehmen! Sie wird eine Freude für alle sein, die daran teilnehmen können, vor allem für die Kranken! Ich werde dort sein und mit den versammelten Pilgern für die ganze Diözese beten.

Nutzen Sie den Sommer, um wieder einen guten Kontakt zur Natur und zu Ihrem Körper zu finden! Bereiten Sie sich bereits auf den "Monat der Schöpfung" im September vor! Nutzen Sie den Sommer, um Ihre Freundschaft mit den Armen und Bedürftigen zu entfalten! Nutzen Sie diesen Sommer, um sich geistlich weiterzuentwickeln und Gottes Geist in sich aufzunehmen! Beten Sie für den Frieden in der Ukraine und im Sudan!

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof

Juillet-Juli 2023

2	Liège, cathédrale, 15h	Ordination presbytérale de Nikola Halleux
4	Séminaire, 14h30	Conseil d'admission
7-10	Tongres	Septennales
13	Bruxelles, 14h	Caritas francophone
14	Liège, cathédrale, 18h	Célébration du 10ème anniversaire de l'épiscopat de Mgr Delville
21	Liège, cathédrale, 11h	Te Deum
22/07-30/07		**Vacances**
31/07		**Départ pour les JMJ au Portugal**

Août-August 2023

1-6	Lisbonne	Journées Mondiales de la Jeunesse
7/08-13/08		**Vacances**
14	ND de la Sarte à Huy, 17h	Remise de nouveaux vêtements pour la statue de ND
15	Banneux, 10h	Messe internationale
	Banneux, 15h	Bénédiction des malades
17-23	Lourdes	Pèlerinage liégeois
26	Liège, 9h30	Scrutins et Conseil d'admission
28-31	Pradines - France	Groupe des Dombes

I. Budget 2024

A l'heure d'écrire cet article, nous préparons nos traditionnelles instructions annuelles pour la tenue de votre budget 2024. Entre-temps, vous les aurez reçues sur la boîte courriel générique de votre fabrique et nous les aurons mises à votre disposition sur le site internet du dio-

cèse : https://www.evechedeliege.be/decouvrir-le-diocese/vicariat-general/fabriques-deglise/timing-et-consignes-budget-et-compte/

Le planning de dépôt des budgets à l'évêché y est également disponible.

Ci-après, nous ne détaillerons que quelques points d'attention :

Adaptation des « tarifs » :

- D50 : SABAM – Reprobel –Unisono, les négociations entamées par l'interdiocésain pour obtenir une réduction suite aux fermetures « Covid » ont enfin abouti : une réduction a été calculée pour l'ensemble des fabriques et répercutée pour 2024 pour fixer le tarif à 55 euros (60 euros en 2023).

- D11B : Participation à la gestion du patrimoine : vu le travail de plus en plus conséquent du service patrimoine pour accompagner les fabriques dans la réalisation des inventaires obligatoires (voir ci-après) et notamment suite aux sinistres et autres fusions, ce tarif est fixé désormais à 45 euros.

- Le nouveau tarif 2024 (D6B) d'un abonnement imposé au bulletin officiel – Eglise de Liège est de 55 euros. Ce prix couvre l'abonnement papier d'un an à Dimanche Eglise de Liège + 6 bulletins officiels Eglise de Liège.

- Les dépenses d'énergie devront être évaluées au mieux compte tenu des hausses, puis des baisses, des tarifs, ainsi que de vos mesures d'économies que vous n'aurez pas manqué de mettre en œuvre.

- L'inflation et les indexations qui s'en sont suivies auront des impacts sur toute une série de dépenses : primes d'assurance, matériaux et main d'œuvre dans les factures des entreprises, frais de personnel, etc.

- Il y aura indexation du casuel global à 230 euros à partir de 2024 pour les funérailles et mariages et à 95 euros pour les autres services, mais la part de la fabrique (R16) restera globalement inchangée, les détails de la nouvelle répartition seront communiqués prochainement par les autorités diocésaines.

- La transmission, par courriel ou par logiciel de vos documents budgétaires, dûment signés et scannés, est vivement recommandée. La communication officielle entre fabrique et évêché se fait désormais via les adresses courriels génériques que chaque fabrique doit désormais utiliser.

II. Modification budgétaire (MB) 2023 - Rappel des principes

Le budget initial est préparé et approuvé de nombreux mois avant même le début de l'exercice concerné. Des événements imprévus et la réalité des opérations (pensons aux augmentations des coûts énergétiques ou des assurances, par exemples) font qu'il est souvent nécessaire d'adapter le budget initial par une ou plusieurs modification(s) budgétaire(s) en cours d'exercice.
N'oublions pas qu'il est obligatoire d'avoir un budget (ou une modification budgétaire) approuvé(e) par la commune pour engager des dépenses. Il est interdit par exemple d'attribuer des travaux sans que les crédits prévus n'aient été approuvés au budget.

Par contre, il n'est pas nécessaire de multiplier les modifications budgétaires pour toute adaptation. Il y a une tolérance appelée « **ajustement interne** » qui permet de ne pas procéder à une modification budgétaire au cas où les changements sont mineurs et restent dans l'enveloppe du total d'un chapitre des dépenses, surtout si des augmentations sont compensées par des diminutions de même montant.

Lors de l'approbation du compte de l'année antérieure (2022), il serait tentant de vouloir **utiliser un éventuel « boni »**, le résultat réel du compte, en l'intégrant en MB dans l'exercice en cours (2023). Cette pratique **n'est pas conforme** aux règles comptables fabriciennes, bien qu'elle puisse être acceptée exceptionnellement. **Le boni comptable 2022 sera en principe intégré dans le calcul du tableau de tête (pour déterminer l'article de recette R20) dans l'année budgétaire 2024.**

Suivant les circulaires de la Région Wallonne applicables aux établissements publics de la commune, la **date ultime de dépôt** des modifications budgétaires est le **15 octobre** de l'année en cours. Selon les communes il peut y avoir une certaine tolérance jusqu'à la fin octobre. Au-delà, les modifications budgétaires ne seront acceptées que s'il y a accord de la commune de telle sorte que celle-ci puisse délibérer sur la modification budgétaire dans l'année en cours. *Il est exclu d'accepter une modification budgétaire introduite au-delà de l'exercice concerné.*

III. Inventaire du patrimoine des églises : obligation légale

Comme présenté dans le n°1 – 2023 du Bulletin officiel Eglise de Liège, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un **décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier**, décret entré en vigueur le 1er janvier 2023. Il stipule que les objets mobiliers des églises doivent faire l'objet d'un **inventaire descriptif** qu'il convient de transmettre à l'administration du patrimoine.

Certes, cette obligation n'est pas neuve. Elle figure déjà dans le décret impérial de 1809, qui charge la fabrique d'une mise à jour annuelle des inventaires (article 55). En reprenant à son compte cette disposition, la Fédération rappelle l'importance de l'inventaire comme axe principal de toute politique de conservation du patrimoine.

L'arrêté d'application précise que les inventaires doivent être **transmis à l'administration** du patrimoine culturel (Fédération Wallonie-Bruxelles) au plus tard dans les cinq ans de son entrée en vigueur. Le CIPAR est désigné par l'administration pour assurer cette transmission de façon électronique via la base de données interdiocésaine.

La réalisation de ces inventaires constitue un fameux défi pour les fabriques. Conscients de l'importance de ce travail, le CIPAR et les services diocésains du patrimoine et des fabriques d'église se mettent à la disposition des fabriciens en leur proposant :

- une brochure « **Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale** » ;
- une base de données accessible en ligne avec une clé d'accès personnalisée ;
- un manuel pratique d'utilisation ;
- des formations sur place portant sur la technique d'inventaire et sur le fonctionnement du logiciel ;
- différentes formules d'aide à discuter pour vous permettre de réaliser votre inventaire.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les conseils et services nécessaires à ce travail qui doit permettre de mieux connaitre, protéger et valoriser l'important patrimoine dont nous sommes dépositaires. Vous pouvez contacter vos responsables diocésains du patrimoine, soit directement l'équipe du CIPAR.

IV. Factures électroniques – Plateforme MERCURIUS

Les fabriques n'échappent pas à la digitalisation de plus en plus importante de notre monde et de nos administrations. Parmi d'autres obligations, depuis 2019, les fabriques sont obligées de s'inscrire sur la plateforme « Mercurius » de l'administration fédérale, pour pouvoir recevoir les factures de leurs fournisseurs sous format électronique (PDF) de façon sécurisée.

Nos services ont déjà détaillé les obligations et les procédures, mais de récents courriels de la plate-forme vers quelques fabriques, leur demandant de mettre à jour leurs données, nous incitent à vous faire un rappel. Par ce lien, vous trouverez l'essentiel des informations générales sur le système : https://bosa.belgium.be/fr/applications/mercurius.

Ensuite, par cet autre lien, vous accèderez au site officiel sur lequel vous connecter, grâce à la carte d'identité électronique d'un membre de la fabrique qui aura été repris antérieurement comme mandataire officiel : https://digital.belgium.be/e-invoicing/MercuriusLogin.html?language=FR

Ce rappel vous conscientise une nouvelle fois pour l'impérieuse nécessité de mise à jour sur le site de la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) des données de votre fabrique, y compris les coordonnées de vos représentants officiels. Sans cela, aucun accès aux sites officiels (impôts, cadastre, ONSS, etc.) ne sera possible.

V. Sécurisation des églises (prévention des cambriolages, vols et actes terroristes)

Les services publics fédéraux Intérieur et Justice viennent de publier un guide à destination des responsables des lieux de culte et d'assistance morale à ce sujet. Les fabriciens sont évidemment concernés par ces instructions et conseils. Nous vous recommandons de lire attentivement ladite brochure et de prendre les dispositions qui s'imposent, adaptées à vos lieux de culte. Cela relève d'une grande importance et vous devez en être des acteurs conscientisés.

En résumé le guide détaille l'importance du sujet, explique comment réaliser une analyse du risque et mettre en œuvre les mesures à la fois organisationnelles et matérielles, le tout

accompagné de fiches pratiques.

Nous avons envoyé un exemplaire en version électronique PDF sur chacune des adresses génériques officielles des fabriques. Nous pouvons vous l'adresser à nouveau, sur demande, car son côté confidentiel nous empêche de le publier sur le site internet du diocèse.

Philippe Lamalle

Distinctions et Médailles

Au niveau du diocèse de Liège, sous l'impulsion de Monseigneur Kerkhofs (25 avril 1939), des distinctions honorifiques peuvent être obtenues pour des fidèles laïcs (catéchistes, membres de chorale, membres de fabriques d'église, professeurs de cours de religion, bénévoles investis dans l'Eglise…) ayant eu un dévouement exceptionnel au service de l'Eglise du diocèse.

La période de reconnaissance influence le niveau de la médaille octroyée. Pour 25 ans, la **médaille d'argent de saint Lambert** est accordée, alors que pour 35 ans, c'est la **médaille d'or de saint Lambert.**

Pour obtenir ces deux médailles, le curé de la paroisse, l'aumônier du mouvement, le responsable de la fabrique d'église ou le directeur de l'école s'adresse à la chancellerie du diocèse. Le chancelier prépare la médaille adéquate ainsi que le diplôme attenant, et adresse l'ensemble au demandeur après le paiement des frais occasionnés pour ces démarches et objets. Une somme de 60 euros est réclamée pour la médaille d'argent et de 75 euros pour la médaille d'or.

Le Vatican peut accorder à la demande de l'évêque qu'il convient de solliciter, et à son jugement, une médaille : la **Bene Merenti**. Il convient de compter un dévouement ultra méritant au service du diocèse ou de l'Eglise universelle sur une période de 50 ans. Il faut aussi avoir préalablement reçu les médailles de saint Lambert. Il existe également d'autres niveaux de reconnaissance, soit les différentes décorations octroyées par le Saint-Siège. Pour recevoir des informations utiles concernant les médailles et autres distinctions honorifiques, il convient de s'adresser à la chancellerie du diocèse de Liège (chancelier@evechedeliege.be ou par courrier au chancelier, Rue de l'Evêché, 25 à 4000 Liège).

Jean-Pierre Deleersnijder, vice-chancelier

I. Nominations pastorales

- Monsieur l'abbé **Honoré Babaka** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission de doyen du Doyenné d'Ans et de curé de l'UP Montegnée-Grâce. Il est nommé, à cette date, curé de l'UP Aigremont – Saint-Matthias (Flémalle) et doyen du doyenné de Haute-Meuse.

- Monsieur L'abbé **Deogratias Bahizi** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission de vicaire dominical de l'UP Emmaüs – Hoëgne & Vesdre de Pepinster. Il est nommé, à cette date, vicaire de l'UP Notre-Dame du Magnificat – Verviers-Sud.

- Monsieur l'abbé **Jacques Boever** est déchargé, au 1er septembre 2023, de sa mission de doyen du Doyenné de Haute-Meuse et de curé de l'UP Aigremont – Saint-Matthias (Flémalle). Il se forme, à cette date, à la pastorale hospitalière en vue de rejoindre une équipe d'aumônerie de l'hôpital de Verviers et est nommé vicaire de l'UP Sainte-Croix aux Chemins des Fagnes – Waimes.

- Monsieur **Marc Deltour** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission d'adjoint au sein du Vicariat de l'Éducation chrétienne et de l'Enseignement. Dans un premier temps, Monsieur Deltour poursuivra sa tâche d'accompagnateur des attachés pédagogiques pour l'enseignement fondamental.
 Monseigneur Delville le remercie pour les nombreux services rendus au monde de l'enseignement catholique notamment pour la défense et l'organisation du cours de religion ainsi que pour l'attribution du Visa aux enseignants des réseaux libre catholique et officiel.

- Monsieur **Jean-Marc Drieskens** est nommé, au 1er septembre, adjoint au sein du Vicariat de l'Éducation chrétienne et de l'Enseignement pour une durée 4 ans renouvelable. Monsieur Drieskens sera plus spécifiquement chargé des matières relatives au cours de religion, notamment la mise en œuvre des programmes, l'obtention du Visa aux enseignants des réseaux libre catholique et officiel, la défense de l'organisation du cours de religion dans l'enseignement obligatoire.

- Madame **Sarah Mansuri** est nommée, au 1er avril, aumônière carcérale à mi-temps à la prison de Lantin, pour une durée de trois ans dont la première année est probatoire.

- Le Père **Aristide Kambale Mukosa**, osc, est nommé, au 1er septembre, vicaire de l'UP Notre-Dame des Champs – Hannut-Lincent pour la durée de ses études doctorales en psychologie. La première année de cette nomination est probatoire.

- Sœur **Jacqueline Da Silva Lima**, RIC, est nommée, au 1er août, membre du Service Diocésain des Jeunes (SDJ) pour une année probatoire. Elle veillera, en lien avec le service, à déployer la pastorale des jeunes dans la partie francophone de l'arrondissement administratif de Verviers.

- Sœur **Thérèse Duki**, S.S.M.B., est déchargée, au 1er mars, de sa mission d'assistante paroissiale de l'UP Saint-Martin. Elle est nommée à temps plein aumônière hospitalière au CHR de Liège.

- Madame **Julie George** est nommée, au 1er septembre 2023, assistante paroissiale à mi-temps de l'UP Notre-Dame des Ponts aux Rives d'Outremeuse.

- Monsieur le diacre **Nikola Halleux** qui sera ordonné prêtre le 2 juillet en la cathédrale de Liège, est nommé, à partir du 1er septembre, vicaire de l'UP Notre-Dame aux Champs (Burdinne-Héron). Il complètera sa formation théologique chez les dominicains de Toulouse en suivant différentes sessions de formation organisées durant l'année.

- Monsieur **Valentin Hautot** est nommé, au 1er septembre, modérateur du Service État des presbytères.

- Le Père **Nicolas Lokula**, CICM, curé de l'UP Les Douze (Juprelle-Rocourt-Liers) est nommé, au 1er septembre, doyen faisant fonction du Doyenné d'Ans.

- Monsieur l'abbé **Anicet Ndazigaruye** est nommé, au 1er septembre, vicaire de l'UP Montzen-Plombières pour une durée de trois ans, dont la première est probatoire.

- Le Père J**ean-Simon Ngele**, CSSp, est nommé au 1er septembre, vicaire de l'UP Saint-Jean XXIII de Soumagne-Olne-Melen pour une durée renouvelable d'un an.

- Monsieur l'abbé **Joseph Dino Nzisiringa** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission de curé de l'UP Sainte-Croix aux Chemins des Fagnes – Waimes. Il est nommé, à cette date, curé de l'UP Dalhem.

- Monsieur l'abbé **Gabriel Mbomba** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission de curé de l'UP Dalhem. Il est nommé, à cette date, curé de l'UP Montegnée-Grâce.

- Monsieur l'abbé **Orlando Muyshondt** est déchargé, au 1er septembre, de sa mission de vicaire de l'UP Herve – Douze en chemin. Il est nommé, à cette date, vicaire de l'UP du Fléronnais.

- Le diacre permanent **Henri Thimister** et son épouse Jeanne-Marie Gorissen, secrétaire paroissiale, sont nommés au 1er septembre, coordinateurs pastoraux de l'UP Sainte-Croix aux Chemins des Fagnes – Waimes, selon le canon 517,2. Avec l'abbé Jacques Boever, vicaire, les abbés Henri Bastin et Alfons Thunus, prêtres auxiliaires, et la future équipe pastorale de l'UP, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Sainte-Croix aux Chemins des Fagnes – Waimes. Le doyen des Ardennes sera modérateur de la charge pastorale, selon les termes du canon 517,2°.

- Monsieur l'abbé **Jean Tshingola**, est nommé au 1er septembre, vicaire de l'UP Notre-Dame des Blés d'Or (Berloz-Faimes-Geer) pour une durée de trois ans, dont la première est probatoire.

- Monsieur l'abbé **Gilbert Tumuabudu** est nommé, au 1er juillet, vicaire à temps plein de l'UP Saint-Georges – Verlaine jusqu'au terme de son mandat (31 juillet 2025).

- Monsieur l'abbé **Gaston Yamb** est nommé au 1er septembre, vicaire de l'UP Herve – Douze en chemin pour une durée de trois années, dont la première est probatoire.

II. Conseil épiscopal

- Madame Caroline Werbrouck et Monsieur l'abbé Baudouin Charpentier ont souhaité mettre un terme à leur mission de responsable de vicariat.
 L'évêque de Liège a accepté leurs démissions et les remercie pour leur généreux engagement, passé, présent et à venir.
 L'abbé Charpentier gardera cependant la responsabilité du service de la formation au ministère presbytéral, avec le titre de Président de Séminaire.

Voici les nominations que Mgr Delville a faites, suite à ces changements:

- Le Vicariat Chemins de foi et Formations chrétiennes sera scindé en deux.

- Sœur **Marie de Lovinfosse** CND, est nommée Déléguée épiscopale en charge du Vicariat Chemins de foi, qui s'appellera désormais «Chemins de mission». Sœur Marie était jusqu'ici responsable du Service biblique diocésain, mission dont elle continuera à assurer la charge, ce service étant intégré au vicariat. Le vicariat comprendra, en outre, le Service diocésain des Jeunes, le Service diocésain des Vocations, le Service diocésain des Couples et des Familles, ainsi que le Service diocésain des Pèlerinages.

- L'abbé **Yves Keumeni Ngounou**, issu de la congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus et incardiné dans le diocèse de Liège, est nommé Vicaire épiscopal en charge du Vicariat des Formations chrétiennes, qui s'appellera désormais «Vicariat de la formation». Il était précédemment directeur de la formation au sein du Vicariat. Il reste Curé de l'UP Saint-Jean-XXIII de Soumagne-Olne-Melen. Le vicariat comprendra le Service de formation au Ministère presbytéral - Séminaire, le Service de formation au Ministère du diaconat permanent, le Service de formation aux Ministères laïcs, le Centre diocésain de Formation-ISCP, la Bibliothèque du séminaire et la Librairie Siloë de Liège.

- Le Père **Philippe Cochinaux** OP, ancien provincial des dominicains, est nommé Vicaire épiscopal en charge du Vicariat de la Santé. Le vicariat comprendra la Pastorale hospitalière générale, la Pastorale hospitalière en milieux psychiatriques, le Service de la Pastorale avec et pour la personne handicapée, la Pastorale des Visiteurs (malades, maisons de repos,...) et le Service «Écoute, Accompagnement, Exorcisme» (EAE).

- Monsieur **Henri Derroitte**, professeur de théologie à l'UCLouvain, est nommé Délégué épiscopal à la Synodalité. Il aura à veiller, de façon transversale, à la mise en oeuvre de la dynamique synodale au sein du diocèse, en lien avec le futur Conseil pastoral diocésain, dont il assurera la modération.

Ces nominations au sein du Conseil épiscopal prendront toutes effet au 1er septembre 2023.

III. Équipes pastorales

L'Équipe pastorale *ad experimentum* de l'Unité pastorale Donceel-Remicourt devient, au 1er septembre, officiellement «*Équipe pastorale*» pour une durée de trois ans. Elle se compose du curé Ignace NZIYOMAZE, du diacre permanent Christian Van HAM, de l'assistante paroissiale Marie-Cécile HUVELLE, de Mesdames Marie-Françoise BEGUIN, MarieCécile LANTIN et Huguette VANHAECKE.

L'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Les Douze (Juprelle-Rocourt-Liers) est prolongée pour une durée de trois ans. Elle est composée du curé Nicolas LOKULA, des vicaire Alessio SECCI et Théodore MULENGA, de Madame MIREILLE Delcroix, de Monsieur Alain DENIS, ainsi que de Monsieur Luc de MARNEFFE.

L'Équipe pastorale de l'Unité pastorale du Condroz est prolongée jusqu'au 31 décembre 2026. Elle se compose du curé Armand FRANSSEN, des vicaires François BINON, Janvier GAHONZIRE, Jean-Luc MAYERES, de l'assistante pastorale Jocelyne MIGNOLET et de Madame Malou MODAVE.

L'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Trinité – Ans est prolongée de trois ans. Elle se compose du curé Félix ULABILAKO JAKWAWU, de Mesdames Christine FROIDBISE et Muriel JARDIN, ainsi que de Monsieur Michel MAAS.

L'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Notre-Dame aux Portes du Condroz a été, au 1er janvier 2023, prolongé pour une année. Elle est composée du curé Vincent JEMINE, de l'abbé Pierre BYAKUNDA, de Mesdames Michelle DELACROIX, Caroline LARUELLEMALAISE et de Messieurs Pierre KREUTZ et Michel KRZEWSKI.

L'Équipe pastorale *ad experimentum* de l'Unité pastorale d'Eupen devient, au 1er septembre, officiellement «*Équipe pastorale*» pour une durée de trois ans. Elle se compose du curé-doyen Helmut SCHMITZ, du prêtre auxiliaire Alain DUBOIS, du diacre permanent Bernard KAPINGA, de l'assistante paroissiale Anita Keutgen, épouse Laschet, de Mesdames Birgit VANDERHEIDEN, épouse SCHOLL, et Mia BOSMAN, épouse NELLEN.

IV. FINS DE MISSION – DÉPARTS – REMERCIEMENTS

Monsieur l'abbé **Gilbert BAVUGUBUSA** accède à la pension au 1er août. À cette date, il est déchargé de sa mission de prêtre auxiliaire de l'UP Notre-Dame des Ponts aux Rives d'Outremeuse. Monseigneur Delville le remercie chaleureusement pour l'ensemble des services rendus dans le diocèse de Liège.

Madame **Martine Lewis-Letesson** accède à la pension au 31 juillet. À cette date, elle est déchargée de ses missions au sein du Vicariat Annoncer l'Évangile. Monseigneur l'évêque la remercie pour l'ensemble des services rendus au diocèse de Liège et particulièrement pour l'Annonce de l'Évangile durant l'ensemble de sa carrière.

Madame **Priscille Nève** arrête, au 30 juin, sa mission de collaboratrice au sein du Vicariat de l'Accompagnement des acteurs pastoraux pour se recentrer sur d'autres activités. Monseigneur l'évêque la remercie pour son implication auprès des acteurs pastoraux.

L'abbé **Jean-Chrysostome Niyongoma**, envoyé par l'évêque de Bururi (Burundi) pour la durée de ses études doctorales, est déchargé, au 31 juillet, de sa mission de vicaire de l'UP Trinité - Ans. Monseigneur Delville le remercie pour les services rendus au diocèse de Liège et lui souhaite beaucoup de bonheur dans le service pastoral de son diocèse d'origine.

Monsieur **Éric Paquay**, est déchargé de sa mission d'Attaché au sein du Chantier paroisses. Monseigneur l'évêque le remercie pour l'attention portée aux UP.

Monsieur le diacre permanent **Christian Remy** est déchargé, au 1er juillet, de sa mission au sein de l'équipe d'aumônerie du Centre fermé pour illégaux de Vottem. Monseigneur Delville le remercie chaleureusement pour l'attention portée aux résidents du Centre pendant de nombreuses années.

Madame **Gaëlle Storme** est déchargée, au 30 juin, de sa mission de secrétaire. Monseigneur Delville la remercie pour les services rendus.

Monsieur l'abbé **Thomas Tembo** est déchargé, au 1er septembre 2023, de sa mission de prêtre auxiliaire de l'UP Notre-Dame des Blés d'Or (Berloz-Faimes-Geer). Monseigneur le remercie pour les services rendus au diocèse de Liège et lui souhaite beaucoup de bonheur dans le service pastoral de son diocèse d'origine.

Monsieur le diacre permanent **Henri Thimister** est déchargé, au 31 août, de sa mission de responsable de la Formation au diaconat permanent. Monseigneur l'évêque le remercie pour son engagement durant de longues années au sein de la commission pour le diaconat permanent.

Monsieur le diacre permanent **Hubert Valkeners** est déchargé, au 31 août, de sa mission de modérateur du Service État des presbytères. Il poursuit ses missions au sein de l'Équipe du Vicariat général et d'attaché du Chantier paroisses. Monseigneur l'évêque le remercie pour l'attention portée aux acteurs pastoraux et à leurs logements durant de nombreuses années.

Pastor/abbé Rudi SCHUMACHER



Rudi Schumacher, Priester im Ruhestand, geboren am 18. Mai 1947 in Weywertz, zum Priester geweiht am 15. Juni 1974 in Weywertz, verstarb am 25. April 2023 im Seniorenheim „Hof Bütgenbach" im Alter von 75 Jahren. Während 28 Jahren wirkte er als Pfarrer der katholischen Pfarrgemeinde Sankt Lambertus Manderfeld und in der Pfarre Sankt Eligius Krewinkel mit, wo er vorher bereits 10 Jahre als Kaplan tätig gewesen war.

Monsieur l'abbé Rudi Schumacher, né le 18 mai 1947 à Weywertz, ordonné prêtre le 15 juin 1974 à Weywertz, est décédé le 25 avril 2023 à Butgenbach, à l'âge de 75 ans. Pendant 28 ans, il a été curé de la paroisse Saint-Lambert de Manderfeld et de la paroisse Saint-Eloi de Krewinkel, où il avait déjà été vicaire pendant dix ans.

Rudi Schumacher wurde am 18. Mai 1947 in Weywertz geboren. Nach der Schulzeit begann er als 15-Jähriger im Herbst 1962 eine Arbeit im Baufach. Hier reifte sein Entschluss heran, Arbeiterpriester zu werden. Den Wunsch Priester zu werden, hegte er allerdings bereits als Zwölfjähriger. Er entschloss sich mit 17 Jahren wieder die Schulbank zu drücken und machte sein Abitur als 20-Jähriger am Collège Notre-Dame in Gemmenich.

Am 13. Oktober 1967 begann er das Studium der Philosophie und Arbeitssozialwissenschaften am neu eröffneten Priesterseminar Kardinal Cardijn in Jumet Gohyssart. „Der Wunsch von Kardinal Cardijn war es immer gewesen, dass auch ein Arbeiter Priester werden konnte", erinnerte sich Rudi Schumacher. Von 1969 bis 1970 absolvierte er ein drittes Studienjahr und arbeitete zeitgleich bei einer hiesigen Möbelfirma.

Da zu der damaligen Zeit die theologischen Studien in Jumet noch nicht anerkannt waren, folgte ein weiteres Studienjahr am Lütticher Priesterseminar. Während der Studienjahre arbeitete er vier Jahre lang im Eupener Kabelwerk, eine Tätigkeit, die er auch nach der Priesterweihe weiter ausüben sollte.

Am 15. Juni 1974 weihte Bischof Wilhelm-Maria van Zuylen ihn in der Pfarrkirche Sankt-Michael Weywertz zum Priester. Als Jungpriester arbeitete er weiterhin im Eupener Kabelwerk, wurde aber ein knappes Jahr später im April 1975 zunächst Kaplan in Thommen und am 1. Oktober 1975 zum Kaplan von Manderfeld-Krewinkel berufen. Im Jahr 1983 wurde er zusätzlich Pfarrverwalter von Mürringen-Hünningen, nachdem der dortige Pfarrer und zeitweilige Dechant des Dekanates Büllingen, Paul Kettmus, in den Ruhestand getreten war. Am 1. September 1985 wurde er Pastor von Manderfeld-Krewinkel, Lanzerath, Holzheim und Merlscheid. Ende August 2013 beendete er seine Seelsorgetätigkeit in Manderfeld und trat offiziell in den Ruhestand.

Neben der Begleitung vieler Gruppen, wie zum Beispiel den Pfadfindern, die er in Manderfeld gegründet hat, lag ihm die Sorge um die Kranken und Betagten besonders am Herzen. In seiner Tätigkeit als Pfarrseelsorger hat er großen Wert darauf gelegt, die Laienchristen in die Verantwortung der Pfarre mit einzubeziehen.

Emil Pront, Bischofsvikar

Abbé Georges WASSON

Monsieur l'abbé Georges Wasson, né à Hodimont le 17 mai 1926, a été ordonné prêtre le 22 juillet 1951 et est décédé samedi 6 mai 2023 à l'âge de presque 97 ans à la maison de repos Le Balloir, à Liège, où il résidait depuis trois mois.



Après son ordination à la cathédrale de Liège, Georges a été nommé vicaire à Yvoz-Ramet. En 1954, il devient vicaire à Couthuin, puis en 1957, à Saint-Jean-Baptiste à Verviers. En 1964, il est nommé curé à Profondval à Flémalle-Grande et en 1970, curé de la Chatqueue à Seraing, où il restera comme curé in solidum, c'est-à-dire en équipe, jusqu'à 2015 et comme prêtre auxiliaire jusque 2023. Il y déploiera une activité mémorable, en rencontrant personnellement de nombreuses personnes, spécialement les plus défavorisées. Il a soutenu Soeur

Marie-Thérèse dans le secteur social et catéchétique, à la Bulle d'Air, à l'Auberge du Cœur et à l'école de devoirs. Il fabriquait des croix pour les professions de foi et les diffusait partout pour financer ses activités. Il a aussi été aumônier du MEJ (Mouvement eucharistique des jeunes). Il a collaboré à l'opération Jocotan, en faveur du Guatémala, et a fondé l'Asbl Soley-Lévé en faveur de Haïti en 1969, Asbl toujours active aujourd'hui. Georges laisse un souvenir ému à tous ceux qui l'ont rencontré, grâce à sa cordialité, sa foi et à sa fidélité à tous.

Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre, qu'il a exercé avec souci apostolique et engagement total. J'exprime au Seigneur et devant vous tous ma reconnaissance pour son témoignage de foi, pour son sens du service, son ministère dans notre diocèse et pour son sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège

Père Joseph TOUSSAINT

Père Joseph Toussaint, prêtre salésien, né le 14 décembre 1932 à Clermont sur Berwinne, est décédé le 16 mai 2024 à Liège à l'âge de 90 ans, après une vie bien remplie au service des jeunes.



Nous le croyons dans la joie de son Seigneur, guidé par Marie. Joseph est un frère salésien, qui a été un témoin joyeux de Dieu et apôtre de nombreux jeunes et adultes qu'il a encouragés dans la vie, la foi et l'intériorité. Il a marqué Don Bosco Liège, y résidant depuis 56 ans, une haute figure de l'Institut Don Bosco, de 'l'internat, des pèlerinages jeunes à Lourdes du SMJ de la communauté... Il a fêté ses 90 ans le 11 février avec ses amis et famille, dans l'action de grâce. Il a reçu une prothèse de hanche en novembre dernier, très heureux de pouvoir marcher de nouveau et prêt à vivre de nouveaux pèlerinages... Il vient de vivre le dernier grand pèlerinage vers son Seigneur. Nous le confions à l'intercession de Notre-Dame de Banneux.

Les frères et père de la communauté salésienne de Don Bosco de Liège

Frère Pierre LAMBOTTE

Le Frère Pierre Lambotte, de la Compagnie de Jésus, né à Lierneux le 2 septembre 1932 et entré en noviciat à Arlon le 14 mars 1951 est décédé le 24 mai 2023 à Chênée.

Ces derniers mois, on nous a également fait part du décès de:

- **Sœur Lucienne DEVILLERS**, Fille de la Charité de Saint Vincent de Paul, née à Han-sur-Lesse le 20 juin 1934, décédée le 17 mai 2023 dans la 67e année de son engagement religieux. Elle a vécu longtemps au cœur du quartier des Prés-Javais, proche des pauvres, des petits, des personnes handicapées, des personnes âgées seules et des malades.

- **Madame Jeanne ADAM,** épouse du diacre Michel **EUBELEN**, unis depuis 65 ans. Née le 28 mars 1936, elle est décédée à Nivezé le 21 mai 2023 à l'âge de 87 ans.

Si vous souhaitez plus d'informations biographiques à leur sujet, merci de vous rendre sur le site de l'évêché, à l'adresse www.evechedeliege.be/avis-de-deces/.

Collectes prescrites – Vorgeschriebene Kollekten

15 août (Assomption) : Caritas Secours

Chaque année, à la fête de l'Assomption, la collecte est faite au profit de Caritas Secours. Dans notre diocèse, Caritas Secours soutient 62 associations actives dans l'aide sociale. Leur but est de venir en aide à toute per-

15. August (Mariä Himmelfahrt): Karitative Diözesandienste

Wie jedes Jahr zu Mariä Himmelfahrt findet die Kollekte zugunsten von Caritas Secours statt. Caritas Secours unterstützt in unserem Bistum 62 Vereinigungen, die in der Sozialhilfe

sonne touchée par la pauvreté. Cela peut prendre différentes formes : aide d'urgence, accueil avec écoute, accompagnement pour la réinsertion sociale, écoles de devoirs, camps de vacances, animations pour les enfants et les jeunes, accompagnement d'immigrés primo-arrivants, cours d'alphabétisation, maisons d'accueil et d'hébergement, accompagnement des sans-abris, accueil des réfugiés ukrainiens…

Caritas-Secours Liège

Plus que jamais, la lutte contre la précarité a besoin d'une réelle solidarité de tous et d'une entraide effective. Merci d'avance pour votre générosité ! La collecte peut aussi être faite un weekend proche de l'Assomption. Un don peut en outre être effectué sur le compte de Caritas Secours Liège au n° BE04-2400-8007-6231 avec la communication : 15/08/23.

Infos: Régine Kerzmann GSM 0486/26.23.21, site www.caritassecoursliege.be.

aktiv sind mit dem Ziel, jeder Person zu Hilfe zu kommen, die sich in einer Notlage befindet: Hilfestellung dank einer Soforthilfe, Anlaufstellen, wo aktives Zuhören und Begleitung im Rahmen der sozialen Wiedereingliederung angeboten werden, Hausaufgabenschulen, Ferienlager, Kinder und Jugendanimation, Begleitung von Neuzuwanderern, Alphabetisierungskurse, Begleitung von Obdachlosen, Aufnahme der ukrainischen Flüchtlinge…

Mehr denn je erfordert der Kampf gegen prekäre Lebensumstände eine echte und wirksame Solidarität Aller. Vielen Dank für Ihre Großzügigkeit! Die Kollekte kann auch am Wochenende vor oder nach Mariä Himmelfahrt stattfinden. Sie können ebenfalls direkt auf das Konto von Caritas Secours Lüttich überweisen, BE04-2400- 8007-6231, mit der Mitteilung: 15/08/23.

Infos: 0486/26.23.21 (Régine Kerzmann) und auf www.caritassecoursliege.be.

Numéro de compte bancaire- *Kontonummer*
BE93 3631 4768 5267
ASBL Evêché de Liège
25, rue de l'Evêché - 4000 Liège

Communication
Mitteilung
Collecte prescrite Nom de la collecte'
Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

Table des matières

Mot de l'Évêque
Wort des Bischofs 2

Le temps de décrocher 2

Zeit zur Entspannung 4

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 6

I. Budget 2024..... 6

II. Modification budgétaire (MB) 2023 - Rappel des principes..... 8

III. Inventaire du patrimoine des églises : obligation légale 9

IV. Factures électroniques – Plateforme MERCURIUS... 10

V. Sécurisation des églises (prévention des cambriolages, vols et actes terroristes) 10

Distinctions et Médailles 11

Nominations 12

I. Nominations pastorales..... 12

II. Conseil épiscopal 14

III. Équipes pastorales 16

IV. Fins de mission - Départs et remerciements..... 16

Notices de décès 18

Collectes prescrites – Vorgeschriebene Kollekten 21

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **lundi 24 juillet 2023 pour le numéro de septembre-octobre 2023** au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 101ème année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:
Marc DAHM

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Éric de BEUKELAER, Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Damien HONNAY, Philippe LAMALLE, Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26
Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@evechedeliege.be

MISE EN PAGE
Jean Leruth

IMPRESSION
Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2022:
« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier (tarif spéciale pour les fabriques d'église) : 50 €
• Autre abonnement simple papier : 55 €
• Abonnement soutien papier: 85 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:
ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 30 €
• Abonnement de soutien: 50 €
• Abonnement pour l'étranger: 40 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

13/04 : Emmanuel Schmitt à Liège



06-07/05 : Regeneration Days au Foyer de Charité - équipe organisatrice



11/05 : Rassemblement diocésain des jeunes à Huy



23/05: Brigitte Guillaume, Service Objectif 2020, lors d'un Colloque sur les Fabriques d'église, à Namur



31/05 : Réception à l'évêché pour les 10 ans d'épiscopat de Mgr Delville



09-19/06 : grand pélèrinage septennal à Aix-la-Chapelle

